

# Koen Geens libère près de 200 prisonniers

**Une circulaire du ministère de la Justice autorise des congés pénitentiaires de longue durée. Les gardiens grévistes, eux, ne seront pas payés en mai.**

Ce vendredi, des détenus condamnés répondant à une série de conditions ont été avertis qu'ils bénéficieraient de 14 jours de congé pénitentiaire, accordés directement. La durée de ce congé exceptionnel pourrait être allongée, « si la situation de besoin devait se prolonger ».

Certains ont pu quitter la prison dans l'élan, d'autres le feront ce samedi, le temps de contacter le milieu d'accueil qui les prendra en charge - généralement des épouses ou des mamans.

Cette « bouffée d'oxygène », comme la surnomment les directeurs de prison qui la demandaient depuis plus de deux semaines au ministre de la Justice,

concernerait entre 150 et 200 détenus au total. Après un peu plus d'un mois de grève, elle aurait été accueillie par les concernés avec « énormément d'émotion », confie Marc Dizier, directeur de la prison d'Andenne et président de l'Association francophone des directeurs de prison. A Andenne, dix détenus sont concernés sur 420.

La situation est toujours aussi tendue dans les prisons, où les détenus restent en surnombre, souvent confinés dans leurs cellules, privés des activités habituelles, et, dans certains établissements, sans accès aux douches, sans visites familiales ou d'avocats, et sans comparution devant les juridictions qui doivent

statuer sur leur sort. Du côté des détenus en préventive, des juges de fond ordonnent plus régulièrement des remises en liberté, tandis que des juges d'instruction accordent des mainlevées et que des ordonnances de capture sont différées. Ainsi (*Le Soir* de mercredi), la seule maison d'arrêt de Lantin par exemple a perdu, en un mois de grève, 16 % de ses détenus en préventive.

Dans les maisons de peine, rien n'avait, jusqu'à présent, permis aux prisons et à leurs directions, complètement sur les genoux, de bénéficier d'un répit, fût-il léger. ■

## SNCB : grève probable jusqu'à mercredi

Le rail francophone devrait être paralysé jusqu'à mercredi prochain. La rencontre de ce vendredi entre direction du rail et syndicats des cheminots n'aura pas permis d'aboutir à un accord. Les deux parties se revoient lundi après-midi. Comme la grève générale du mardi 31 mai débutera la veille à 22 heures, il n'y aura sans doute pas (ou très peu) de trains dans le sud du pays avant le 1<sup>er</sup> juin. **P. 2 & 3**

## SNCB : la grève francophone continue

- ▶ La grève continue sur le réseau francophone.
- ▶ Jusque mercredi sans doute.
- ▶ Pendant ce temps-là, le train s'organise de manière quasi régionalisée.
- ▶ Une prévision de l'avenir ?

Les négociations entre la direction « ressources humaines » du groupe SNCB et les syndicats ont donné lieu à des propositions. Pas suffisantes pour que les syndicats francophones arrêtent leurs actions. Pour les navetteurs, il y a peu d'espoir d'avoir un service ferroviaire régulier avant mercredi. Au plus tôt.

Pour les syndicats, le mot d'ordre est clair : les mouvements sociaux perdureront tant que la direction n'a pas retiré la circulaire sur la réorganisation des jours de compensation (les treize jours accordés il y a une vingtaine d'années en échange du passage de 38 à 36h semaine). La direction a proposé de l'adapter (les jours de maladie ne donnent pas lieu à compensation), pas de la supprimer, mais aussi de la conditionner à la suppression du 15 novembre comme jour férié et à d'autres alternatives à élaborer pour 2017. Des avancées difficilement défendables, explique-t-on côté syndical. La base sera donc consultée lundi matin. Une nouvelle réunion avec la direction est prévue à 14h30. Le début de la grève générale des services publics édictée par la CGSP débute lundi à 22h, en ce qui concerne le trafic ferroviaire. Il est donc peu probable d'avoir des trains avant mercredi. Ce qui porterait le mouvement social à presque une semaine.

Conséquences, pour les voyageurs : ce sera à nouveau le règne de la débrouille. Pour le seul côté francophone du rail. Conséquence pour la SNCB : face à une grève essentiellement wallonne, la « régionalisation » du rail s'organise... dans les faits. Ne cherchez pas, en effet, le train Charleroi-Anvers, passant par Bruxelles : il n'existe plus. Plus précisément, il ne relie plus qu'Anvers à Bruxelles et vice-versa. Comme d'autres trains « nationaux », l'Eupen-Ostende qui s'arrête à Louvain, par exemple, a été (provisoirement) relégué au rang de vestige du passé. Parallèlement, de nouvelles navettes s'organisent, entre Nivelles et Bruxelles-Midi par exemple, sur la ligne Charleroi-Anvers.

### Les premiers sillons de la régionalisation

« Nous nous adaptions dans l'urgence pour organiser ces navettes de trains sur des sillons qui n'existaient pas auparavant », confirme-t-on chez Infra-bel. Ces nouveaux sillons, ce sont des créneaux qui ne sont pas prévus dans la grille normale des horaires et qui sont ouverts au cas par cas afin de tenter, autant que faire se peut, de dépanner les usagers. En sus de celle organisée entre Nivelles et Bruxelles-Midi, d'autres dépannages de ce type l'ont été entre Namur et Yvoir en Wallonie par exemple, sur la jonction Nord-Midi à Bruxelles,

ainsi qu'en Flandre : entre Hasselt et Tongres ou entre Gand et Malines, notamment.

L'avenir ? « Nous ne pouvons pas organiser de telles navettes comme bon nous semble : il faut que les cabines de signalisation qui gèrent les aiguillages sur les sillons soient ouvertes, mais il faut aussi que les conducteurs de trains, les accompagnateurs et le matériel soient disponibles... et compatibles »,

précise-t-on à la SNCB. « Un conducteur qui a la licence pour conduire tel type de train sur la ligne Liège-Bruxelles n'est pas autorisé comme cela à conduire un autre type de train sur la ligne Liège-Namur, par exemple. »

Un sacré casse-tête, donc, qui tranche avec l'organisation de métronome qui

devrait en principe gouverner les chemins de fer. Et qui semble évacuer l'idée, par son improvisation, qu'il s'agisse de la mise en œuvre des prémices d'une régionalisation. Mais des voix s'élèvent déjà, comme celle de Marc Descheemaecker, l'ancien patron de la SNCB désormais rallié à la N-VA, qui estime que la régionalisation du rail est en réalité de nature pratique, le maintien de sa structure nationale de nature... symbolique. ■

**BENOÎT JULY  
et ÉRIC RENETTE**

# libérations

## Joie des détenus

► SUITE DE LA PAGE UNE

C'était jusqu'à la missive reçue ce vendredi dans les établissements pénitentiaires : « vu la durée de la grève, le ministre de la Justice a décidé de mettre en congé certains détenus bénéficiant de congés pénitentiaires », y est-il annoncé. « La décision est prise pour raisons humanitaires », confirme Sieghild Lacoere, porte-parole du ministre Geens. Les conditions d'octroi de ces congés sont très strictes : le détenu doit séjourner dans une prison concernée par la grève longue, il doit déjà bénéficier de congés pénitentiaires, il doit avoir déjà obtenu un cycle de congés sans problèmes, c'est-à-dire au moins trois congés successifs, généralement en un trimestre. Il ne doit en outre pas avoir été condamné pour un crime ayant conduit à la mort, pour des faits de mœurs ou de terrorisme, et le total

des peines en exécution ne doit pas dépasser dix ans. « Il est très difficile pour les détenus de recevoir des visites, et cela devient particulièrement pénible, humainement. Les détenus qui bénéficient de ce congé pénitentiaire exceptionnel auront ainsi une longue "visite à la maison", poursuit la porte-parole de Koen Geens, qui ajoute que cela pourrait aider les établissements pénitentiaires, épaulés par la police, l'armée et la protection civile, à mettre sur pied des visites au sein de la prison pour ceux qui ne bénéficient pas de la mesure fraîchement décidée.

La missive a provoqué « des explosions de joie » chez ceux qui ont pu, presque illico, remballer quelques effets et quitter la cellule dans laquelle ils étaient véritablement confinés depuis un mois. Elle a aussi suscité de « grosses déceptions », nous confie-t-on dans les établissements pénitentiaires, chez ceux qui étaient tout près des conditions : « si le total des peines est de dix ans et deux mois, on ne peut rien faire... il faut bien mettre une limite quelque part », explique un responsable de prison. ■

LAURENCE WAUTERS

# prisons

## Les gardiens en grève ne seront pas payés en mai

Coup de tonnerre sur les piquets de grève des prisons francophones du pays. Il pourrait bien stopper net le mouvement social qui dure depuis plus d'un mois. Les agents pénitentiaires en grève ne seront pas payés pour les jours non prestés. Si l'information est si importante, c'est que les agents ne s'y attendaient pas du tout.

« Généralement, lors d'un mouvement social, le mois est payé normalement, explique Laurence Clamar, permanente CSC prison. Ce n'est que par la suite que le service public récupère le trop-perçu. » Et encore, seulement à hauteur de maximum 20 % du salaire.

**« On ne reprend pas, on ne donne pas »**

« En effet, les services publics fonctionnent souvent de la sorte, remarque Bruno-Henri Vincent, avocat spécialiste en droit du travail. Les régularisations s'effectuent régulièrement a posteriori. Maintenant, il est difficile de savoir s'il s'agit de raisons techniques ou de statuts de la profession. »

Mais cette fois, les règles ont changé. « Les premières fiches de salaires commencent à tomber. Et elles tournent au-

tour de zéro euros », explique Didier Brulheid, délégué CSC. Plutôt que de payer le mois en cours et régulariser les comptes par la suite, l'administration pénitentiaire a choisi de ne pas payer. Cette dernière se base sur un arrêté royal de 1998, qui stipule qu'un fonctionnaire qui ne preste pas un jour ne doit pas être payé.

Les syndicalistes, eux, se rapportent à une interdiction de prélever a posteriori à plus de 20 % du salaire. L'administration pénitentiaire réplique : « La loi interdit de reprendre plus de 20 %. Or, dans ce cas, on ne reprend pas, on ne donne pas », réfute Kathleen Van De Vijver, porte-parole de l'administration pénitentiaire.

« Généralement, les mouvements de grève dans les prisons durent deux, trois jours, constate la porte-parole. Une semaine au maximum. Dans ces conditions, la plupart du temps, on régularise après. Puisqu'il s'agit de petites sommes. Parfois, on ponctionne dans le pécule de vacance. Mais quand un mouvement dure un mois, on ne va pas payer l'ensemble des grévistes pour des jours non prestés. »

Difficile pour l'heure de savoir comment réagiront les grévistes. Mais trois jours avant de nombreuses assemblées gé-

nérales pour voter la poursuite ou l'arrêt de la grève, ce coup dur pourrait faire évoluer la donne. En effet, quelques établissements se sont prononcés ces deux derniers jours contre la reprise du travail et un « non » massif se profilait distinctement à l'horizon. Pression par le porte-feuille ? Le cabinet Geens réfute : « Il s'agit d'une décision prise par l'administration. Et elle se fait par simple respect de la loi », explique Sieghild Lacoere, porte-parole du ministre de la Justice Koen Geens. « C'est parfaitement logique, on paye les gardiens qui travaillent mais il est hors de question de payer les fonctionnaires qui ne travaillent pas. »

Toujours est-il qu'on ne décolère pas sur les piquets. « Je ne veux pas me prononcer à la place des militants sur le vote de lundi. Mais la confiance, qui baissait de semaine en semaine. Là, c'est le coup de grâce. Mais agir de la sorte ne fait que renforcer la révolte, estime Laurence Clamar. Si certains grévistes se voyaient contraints de reprendre le travail pour des raisons financières, ce sera pire que tout : les congés maladie et l'absentéisme exploseront ». ■

THOMAS CASAVECCHIA



# fonction publique Des actions éparses

Le point sur le mot d'ordre dans les différents syndicats de la fonction publique pour la semaine à venir.

**Une manifestation en front commun le 31 mai.** Mardi, il y aura une manifestation générale des services publics, menée par le front commun syndical, contre le désinvestissement chronique du secteur. Elle aura lieu à Bruxelles, 10.000 militants sont attendus. On s'attend, ce jour-là, à de nombreuses perturbations. Notamment du côté des services publics de transport - et ce dans toutes les Régions du pays : Stib, De Lijn, TEC. Le rail sera en grève, ce qui « *hypothèque grandement l'organisation de la manifestation* », selon le SLFP (syndicat libre). La manifestation a été annoncée début mai par le front commun. Mais jeudi, la CGSP wallonne a appelé l'ensemble des services publics à partir en grève le 31 mai. Mardi, elle organisera donc des actions en Wallonie, par exemple devant

**Les manifestations reprendront.**

© PIERRE-YVES THIENPONT/LESOIR

l'hôtel de ville de Namur. Michel Meyer, président fédéral de la CGSP, annonce des opérations « coups de poing » à Liège et dans le Hainaut. A Bruxelles, la régionale a décidé de faire une action à Wavre, dans le fief du Premier ministre Charles Michel. Le pendant flamand de la CGSP, l'Acod, organise une action à Gand.

Bref, ce sera très épars : le syndicat libre a d'ailleurs regretté une dispersion du mouvement, qui ne correspond pas à l'idée de départ (une grande manifestation à Bruxelles).

**Des grèves possibles en Wallonie et à Bruxelles.** L'appel de la CGSP wallonne à la grève générale continue « au finish », à partir du 31 mai, a été suivi par la CGSP bruxelloise, ou plus précisément par la section « administrations locales et régionales ». Ce qui veut dire que, dès le 31, des actions et mouvements pourront avoir lieu à divers endroits, si les sections le décident, elles seront couvertes par les syndicats. A Bruxelles, ce sera possible dans les communes,

CPAS, hôpitaux publics et administrations. En Wallonie, cela concerne l'ensemble des secteurs. Un mot d'ordre : « *En finir avec le gouvernement.* » En revanche, pas de grève pour la CSC et le SLFP, ni pour l'Acod dans le nord du pays.

**Une communautarisation du mouvement ?** Patrick Lebrun, secrétaire générale de la CGSP wallonne, reconnaît une « *différence d'intensité* » entre néerlandophones et francophones. Mais il relativise : « *Le mouvement est pareil, même s'il y a des divergences sur la forme. Ce n'est pas si manichéen qu'on le pense.* » A la capitale, Rudy Janssens - secrétaire régional - ne désespère d'ailleurs pas d'intégrer l'aile flamande dans la grève continue. « *J'ai avec moi les administrations bruxelloises néerlandophones comme la VGC - Vlaamse gemeenschapscommissie. On va essayer d'éviter que ça tourne au communautaire.* » De son côté, Guido Rasschaert (Acod) estime que l'appel à la grève de la CGSP wallonne est une « *initiative solo* ». ■

A.-C.B.



# Descheemaeker

## « Les syndicats wallons poussent la régionalisation »

ENTRETIEN

Ancien patron de la SNCB, qu'il a dirigée de 2005 à 2013, Marc Descheemaeker a depuis lors rejoint les rangs de la N-VA.

**Le réseau est paralysé en Wallonie, les trains roulent en Flandre. Du pain bénit pour la N-VA ?**

*Les syndicats wallons donnent raison à Bart De Wever et vont finir par eux-mêmes provoquer la régionalisation. C'est un peu invraisemblable, évidemment, mais c'est compréhensible. Comment voulez-vous en effet expliquer à quelqu'un qui veut aller d'Anvers à Bruxelles que son train ne roule pas, ou avec retard, en raison d'une grève en Wallonie ? Tout cela parce qu'il s'agit d'une ligne qui va d'Anvers à Charleroi en passant par Bruxelles, et que son train est bloqué par des grévistes... à Charleroi ?*

**Que voulez-vous ? La disparition des lignes « nationales » qui unissent le Nord et le Sud ?**

*Ces longues lignes, qui traversent la frontière linguistique, sont maintenues pour des raisons purement symboliques. Mais elles ne répondent pas à des besoins de mobilité : le train qui démarre à Anvers se vide complètement à Bruxelles et poursuit quasiment à vide*

*vers Charleroi ; et c'est le même phénomène qui se produit en sens inverse puisque rares sont les habitants de Charleroi qui vont travailler à Anvers. Le maintien en l'état d'une telle ligne est un non-sens sur le plan de la mobilité, et c'est aussi un désastre sur les plans énergétique et économique, ce qui est inacceptable pour une entreprise qui est largement subsidiée. On peut certes conserver quelques lignes « nationales », pour autant cependant qu'elles soient justifiées sur le plan pratique. Mais pas sur le plan symbolique ou politique...*

**Régionaliser le rail, est-ce aussi à vos yeux régionaliser les infrastructures ?**

*Pourquoi pas ? On a régionalisé les autoroutes et les canaux, et cela fonctionne très bien. Cela fait sens puisque l'essentiel de la mobilité s'organise déjà de manière régionale : de nombreux trains roulent de Gand à Anvers, de Liège à Namur. Et puis cela aurait le mérite de rendre chacun responsable chez soi. Si les Wallons voulaient toujours se payer une gare pharaonique à Mons, ce serait leur propre responsabilité. A chacun d'assumer les conséquences de ses choix. ■*

Propos recueillis par  
**BENOÎT JULY**

## vu de Wallonie « Je ne suis pas dépassé par ma base »

ENTRETIEN

Marc Goblet est le secrétaire général de la FGTB.

**La grève sauvage à la SNCB passe très mal. Vous la soutenez ? Même le PS se distancie de la FGTB.**

*D'abord, ce qui se passe prouve que nous sommes un syndicat indépendant, qui n'est pas à la solde d'un parti, que ce soit le PTB ou un autre. Remettons les pendules à l'heure. Il y a trois mois, une tentative d'accord échoue à la SNCB (sur la comptabilisation des jours de maladie et de congé dans les récupérations d'heures de travail, NDLR). Mais le 25 mai, la SNCB annonce à toutes ses directions qu'elle applique la mesure. De quoi s'agit-il ? De retirer trois jours de rémunération aux cheminots. Une entreprise privée ne se le permettrait pas. C'est*

*brutal et il est normal que la réaction soit émotionnelle.*

**Quand même... Une grève spontanée pendant les examens...**

*Nous demandons toujours à ce que, dans la mesure du possible, on respecte les délais de préavis. Mais il y a parfois des grèves spontanées pour des événements qui ne sont pas attendus. Quand il y a une provocation, il y a une réaction des travailleurs. On le vit dans le secteur privé également.*

**Débrayage spontané à la SNCB, grève au finish de la seule initiative de la CGSP wallonne. Est-ce que ce n'est pas toute votre stratégie nationale d'action qui part en éclats ?**

*Non. Le plan d'action a été approuvé par tous et sera suivi. Ce que disent les secteurs en difficulté, c'est que les grèves pourront continuer après le 31 mai et qu'elles seront soutenues. Ce n'est pas en contradiction avec notre plan d'action. Ils*

*ne sont pas entendus, alors ils passent à l'action, il n'y a pas d'autre alternative. Et tant pis si le gouvernement tombe. J'ai dit que si le gouvernement ne changeait pas d'attitude, il n'y a qu'une solution : qu'il s'en aille. Charles Michel fait de la désinformation. Et cela fait des semaines qu'il n'a pas rencontré les partenaires sociaux, contrairement à ce qu'il avait annoncé. Et il fait de la provocation, prend les gens pour des imbéciles. C'est inacceptable. S'il ouvre une vraie concertation, s'il cesse d'être l'otage de la N-VA, on pourra discuter.*

**Est-ce que votre objectif est devenu de faire tomber le gouvernement ?**

*Plus on va avancer, plus c'est ce qu'on va réclamer. Mais on met une nuance : si une concertation digne de ce nom s'engage, ce sera différent. Mais ce gouvernement ne veut pas comprendre qu'il fait fausse route. Il protège le capital et ne veut pas mettre en place une vraie concertation. Si cela ne change pas, nous n'avons pas d'autre alterna-*

*tive : il faut qu'il s'en aille. Charles Michel doit entendre ce message. Un homme se grandit quand il reconnaît ses erreurs. Et nous, nous n'avons jamais fermé la porte à la négociation. Et le front commun reste uni, même s'il y a des sensibilités différentes d'un secteur à l'autre ou d'une région à l'autre.*

**Justement : ces grèves n'ont-elles pas créé un fossé entre le nord et le sud ? Il n'y a pas de grève en Flandre.**

*Ce n'est que le reflet de réalités différentes. Il y a eu un sous-investissement dans le rail en Wallonie qui a conduit à des conditions de travail plus difficilement supportables. Les politiques n'ont pas toujours fait ce qu'il fallait pour défendre l'intérêt commun. Il y a des réalités différentes, et des sensibilités politiques différentes. Mais, mon combat, c'est de garder l'unité fédérale des syndicats.*

**Mais l'interrégionale wallonne ne vous facilite pas la tâche.**

*Ce n'est pas vrai. Le président de l'interrégionale wallonne, c'est moi. Et je cherche à trouver un équilibre*

*pour garder l'unité fédérale. L'interrégionale s'inscrit dans cette volonté d'unité, mais on ne peut pas les empêcher de tenir compte de leurs réalités. Mais il faut éviter de nous diviser, car c'est ce que ce gouvernement cherche : diviser le front commun et diviser les syndicats au nord et au sud.*

**Mais on y est : vous êtes divisés. Non, on se parle. Et on cherche à**

*trouver les équilibres.*

**Marc Goblet est-il dépassé par sa base ?**

*Non. Je suis celui qui parle au nom de la FGTB et de toutes ses centrales et régionales. Mais quand la CGSP demande à ses membres de faire des actions, elle n'est pas obligée de me demander mon avis, c'est son autonomie. Nous ne sommes pas*

*dépassés parce que nous gardons le contrôle sur l'encadrement. Ça ne part pas dans tous les sens. ■*

**Propos recueillis par  
BERNARD DEMONTY**

## vu de Flandre « On reste plus longtemps à la table des négociations »

### ENTRETIEN

**K**atrien Verwimp est membre de la CSC et préside le syndicat des transports et des communications.

**Il y a des grèves côté francophone. Il n'y en a pas côté flamand. Comment expliquez-vous cette différence ?**

*La différence, je la vois surtout dans les médias. Pas dans les organisations syndicales. Le mécontentement est national. Et puis il y a aussi des grèves en Flandre, même si c'est effectivement moins marqué. Le mécontentement est plus exprimé en Wallonie, mais en Flandre, ça sort quand même aussi.*

**Pourquoi cette différence dans la façon d'exprimer son refus. C'est culturel ?**

*C'est en partie culturel. On est plus vite dans la rue, en Wallonie, pour faire entendre sa voix. Mais sur le fond, le message*

*est le même, même si on l'exprime de manière plus cool en Flandre. On reste plus longtemps à la table des négociations.*

**Le contexte politique joue aussi ?**

*Du côté flamand, il y a plusieurs partis élus par un plus grand nombre de gens, et il y a davantage d'espoir qu'il y en ait quand même qui nous écoutent. Côté wallon, il n'y a qu'un seul parti et on se dit rapidement que cela n'en vaut pas la peine.*

**Le mouvement syndical est affaibli par ces différences nord-sud, non ?**

*Non. Nous savons tous que le fait de nous séparer nous affaiblirait. On a tous les mêmes intérêts et nous en sommes tous conscients. Mais je ne suis pas aveugle ou sourde. Il y a des accents différents, mais j'espère qu'on pourra maintenir l'unité syndicale nationale.*

**La FGTB ne fait pas cavalier seul ?**

*Nous aurions préféré que les affiliés de la CSC et la FGTB canalisent la colère, qu'ils ne démarrent pas la contestation avant, mais bon, c'est parti sans nous. En fait, c'est un problème et une opportunité. C'est un problème parce que ce sont des mouvements sans préavis, difficiles à contrôler. A*

*ce titre, c'est dangereux.*

*Mais le positif, c'est que cela démontre que ce n'est pas la hiérarchie syndicale qui décide souverainement les mouvements et que les gens eux-mêmes sont très fâchés. On aurait préféré une communication, avec un préavis, et que les trains ne soient pas bloqués comme cela. Ce n'est pas bon pour nous non plus. Mais je le répète : sur le fond, le mécontentement est le même. ■*

**Propos recueillis par  
B.Dy.**

## politique Les liaisons dangereuses entre le PS et le syndicat socialiste

**M**ardi, jour de la manifestation nationale à Bruxelles. Marc Goblet, secrétaire général de la FGTB, lance au micro : « Si ce gouvernement ne respecte pas les travailleurs, qu'il s'en aille ! » Quelques heures plus tôt, dans la délégation PS emmenée par Elio Di Rupo et Laurette Onkelinx, Jean Pascal Labille, ex-ministre sous le gouvernement précédent et actuel grand patron de Solidarité, les mutualités socialistes, nous précisait le sens de la manifestation : « C'est une démonstration de force à l'égard du gouvernement. S'il continue à faire la sourde oreille et à ne pas écouter la rue, il terminera lui-même à la rue. » Les déclarations des deux hommes se rejoignent. Et ce rapprochement entre le syndicat et le parti à la rose n'est pas surprenant : l'axe PS-FGTB existe depuis 1949, avec la création de l'action commune (parti-syndicat-mutuelle), à l'époque de la « question royale ».

Depuis, cette association a pris du plomb dans l'aile et se concentre essentiellement en province de Liège, celle justement où habite Marc Goblet et Jean-Pascal Labille. Alors, PS-FGTB, même combat, vraiment ? Les grèves des prisons et de la SNCB seraient donc bel et bien des « grèves politiques du PS » comme l'affirme Bart De Wever qui,

depuis son balcon anversoïse, applaudit à la communautarisation de la crise sociale, avec des francophones qui se croisent les bras et des Flamands qui turbinent. Le chef de file de la N-VA a encore enfoncé le clou vendredi, lors de la présentation au musée MAS du plus grand diamant au monde, affirmant que ces grèves mettaient le doigt sur le mal belge : « Une Wallonie dominée par le socialisme, qui s'oppose à toutes les réformes et pense que l'on peut accumuler les dettes pendant des siècles. »

Au MR, aussi, on cible le parti de Di Rupo. Didier Reynders a fustigé vendredi la démarche

« très politique » des grèves sauvages. Daniel Ducarme, le chef de groupe MR à la Chambre a exhorté le PS à « se désolidariser de la grève sauvage qui vise le blocage du pays organisé par le syndicat socialiste ».

**« Je ne participe à aucune réunion de décision des syndicats »** ELIO DI RUPO

Elio Di Rupo, lui, a perdu son sang-froid au micro de Bel RTL, vendredi, en réfutant qu'il existait des liens très forts entre son parti et le syndicat so-

cialiste : « Vous vous trompez. Je suis fatigué d'entendre toujours, quand cela ne va pas "syndicat socialiste, syndicat socialiste". Il y a la FGTB, il y a des écologistes, il y a le PTB. On l'a vu avec cette personne qui a agressé un commissaire de police et qui se revendique du PTB. Les syndicats, ce sont les

syndicats, le parti socialiste, c'est le parti socialiste. Et moi je ne participe à aucune réunion de décision des syndicats. »

Le président du PS rejette l'amalgame créé entre son parti et la FGTB. Il veut à tout prix éviter que l'opposition au gouvernement soit perçue comme communautaire et que la réputation d'une Wallonie grévultrice lui colle à la peau, un repoussoir pour les investisseurs. Contrairement au syndicat, il ne dit pas que le gouvernement doit tomber, mais qu'il doit changer de cap. Di Rupo sait qu'une grève wallonne ne fera pas tomber un gouvernement soutenu surtout par les Flamands et dont la représentation francophone est largement minoritaire. Et c'est bien là le problème des syndicats francophones qui, contrairement à l'ACW flamande, ne disposent d'aucun relais au sein du gouvernement. ■

**DIRK VANOVERBEKE**